

**ARRANGEMENT DE MADRID  
CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES  
NOTIFICATION**

notifié au Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété  
Intellectuelle (OMPI) selon l'article 5 de l'Arrangement de Madrid

I. Office qui notifie la notification	
Institut National de la Propriété intellectuelle (INPI) Rive gauche, la Maison des ministères, rue 35, bâtiment 8, entrée 13. bloc 4, 01000, Astana, Kazakhstan Telephone: +7(7172) 50-28-98                      Telecopie: +7(7172) 74-06-26	
II. N° de l'enregistrement international:	997469 de 26.12.2008
III. Nom du titulaire de l'enregistrement international: Obchtchestvo s ogranitchennoi otvetstvennostiou "Borneo"	
IV. Marque est admise totalement avec modification telle que: la marque est protégée avec la réserve suivante: l'enregistrement ne confère aucun droit exclusif sur le mot "net"	
V. Disposition de la loi nationale applicable en matière: Loi sur les marques de produits et de services et les appellations d'origine: pp. 2, p. 1 art. 6	
VII. Recours contre la décision de notification: - délai de recours: 3 mois à partir de la prononciation de cette notification; pendant le délai précité la notification est provisoire. Faute de l'appel de réexamen ou recours contre le présente notification l'appel de la prolongation (6 mois, pas plus) celui-ci deviendra définitif; - autorité à laquelle le recours doit être adressé: INPI, 6, La maison des ministères, Rive gauche, block B, entrée 5, office 235, 8, rue 35, 010000, Astana, Kazakhstan - assistance d'un mandataire local est obligatoire; - taxe légale adéquate;	
VII. Date à laquelle la notification a été prononcée:	09.04.2010
IX. Signature et sceau officiel de l'Office qui envoie la notification:	Bekenov S.E. Directeur

